

## Laboratoire de Bactériologie des eaux



Centre Hospitalier  
Universitaire de Besançon  
Franche-Comté



Téléphone : 03 70 63 21 15

Email : bacteriologie@chu-  
besancon.fr

Site :

[CHU - Laboratoire des eaux](#)

<https://www.chu-besancon.fr/offre-de-soins/les-services-et-activites/laboratoire-des-eaux.html>

Il existe un Réseau Européen de Surveillance des Légionelloses ELDSnet dont le rôle est de signaler tout établissement à risque notamment dans les circuits touristiques d'Europe d'où le risque de fermeture pendant plusieurs mois : conséquences économiques importantes

Notre laboratoire vous informe sur

# La Légionellose

## Votre établissement est concerné

**Vous êtes gestionnaire ou propriétaire d'un établissement recevant du public** : Etablissements de santé, sociaux et médico-sociaux, pénitentiaires, hôtels, campings, internats, centres de sports, de loisirs, de vacances, gymnases, piscines, maisons de retraite, bureaux, logements ...

L'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2010 relatif à la surveillance des légionelles, et la circulaire du 21 décembre 2010 imposent aux responsables d'établissements recevant du public de mettre en œuvre une surveillance des installations collectives d'eau chaude sanitaire.

**En cas de légionellose, votre responsabilité sera engagée du fait d'une défaillance de vos obligations.**

*La bactérie « Legionella pneumophila » est présente naturellement dans l'eau et prolifère dans les réseaux d'eau chaude. La contamination est provoquée par l'inhalation de micro-gouttelettes d'eau contenant la bactérie.*

## Les installations à risques

Les sources de contamination sont les installations qui favorisent la propagation des légionelles dans l'eau et les dispersent sous forme d'aérosols :

- les réseaux d'eau chaude alimentant des douches ou douchettes
- les tours aéroréfrigérantes libérant des panaches
- les humidificateurs d'air, brumisateurs
- les fontaines décoratives
- les bains à remous ou à jets
- lavage automatique des voitures etc....



## Notre laboratoire réalise

**La recherche et le dénombrement de Legionella spp et de Legionella pneumophila** dans les eaux de réseaux sanitaires froides et chaudes ainsi que les eaux de tours aéroréfrigérantes : **méthode par culture** selon la norme **NF T 90-431** (méthode réglementaire).

**Les prélèvements**, s'ils sont réalisés par nos soins, sont effectués selon le guide technique de prélèvement pour la recherche de legionella : **FDT 90-522**.

**L'analyse et le prélèvement sont réalisés sous accréditation Cofrac** (accréditation n°1-1697, section Essais, portée disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

Notre laboratoire est **agréé par le Ministère de la Santé**.